



FORMATION INITIALE

ANNEE D'APPROFONDISSEMENT A6

ANNEE UNIVERSITAIRE 2023-2024

ECOLE NATIONALE VETERINAIRE DE TOULOUSE

1. Organisation générale

Ce dossier présente les démarches à accomplir pour suivre un **approfondissement** pendant l'année A6 parmi ceux proposés par les 4 écoles nationales vétérinaires.

L'année A6 est composée de **deux semestres (S11 et S12) qui incluent la préparation de la thèse d'exercice en vue de l'obtention du diplôme d'Etat de docteur vétérinaire** (décret n°2020-1520 du 3 décembre 2020 relatif à l'enseignement vétérinaire). Les domaines professionnels de l'année d'approfondissement des études vétérinaires sont les suivants : **activités dans le secteur des animaux de compagnie, activités dans le secteur des animaux de production, activités dans le secteur des équidés, activités en santé publique vétérinaire, activités dans le secteur de la recherche, activités dans le secteur de l'entreprise** (arrêté du 3 décembre 2020 relatif aux études vétérinaires).

Approfondissement à l'ENVT

L'année d'**approfondissement clinique**, sur la base de 48 semaines et de 60 crédits ECTS, est découpée en trois périodes :

- Un **approfondissement clinique dominant : 24 semaines**, pour la validation de **30 crédits ECTS** (description des enseignements proposés : *cf infra*)
- Un **approfondissement optionnel : 2 x 4 semaines**, pour la validation de **2 x 5 crédits ECTS** (10 crédits ECTS au total) (description des enseignements proposés : *cf infra*)
- Un **temps de préparation de la thèse d'exercice : 16 semaines**, pour la validation de **20 crédits ECTS**.

Pour les **approfondissements non cliniques** : activités dans le secteur de la recherche (masters), de l'entreprise, ou en santé publique vétérinaire (première année à l'Ecole Nationale des Services Vétérinaires ENSV), les 60 crédits ECTS sont obtenus par la validation de l'année concernée (pas de découpage approfondissement dominant, optionnel et thèse). Dans ce cas, les étudiants restent inscrits à l'ENVT pendant l'année A6.

Approfondissement dans une autre ENV (ENVA, Oniris, VetAgroSup)

Il est possible de suivre et valider un approfondissement proposé par une autre ENV que celle dans laquelle le DEFV aura été obtenu. Si la candidature de l'étudiant est retenue, celui-ci devra s'inscrire en A6 dans l'ENV qui organise l'approfondissement choisi et obtenu. Les étudiants souhaitant suivre une année d'approfondissement dans une autre ENV sont invités à consulter les offres

d'approfondissement des trois autres ENV (les documents ou liens renvoyant vers les sites internet des autres ENV seront diffusés).

Approfondissement clinique à l'étranger

L'approfondissement clinique peut également se dérouler à l'étranger selon les conditions suivantes :

- la formation devra se dérouler en milieu académique (formation universitaire) ;
- seuls 3 domaines d'approfondissement en clinique sont possibles (*Clinique des animaux de compagnie, Clinique des animaux de production, Clinique des équidés*) et il ne faut en choisir qu'un ;
- deux pays sont autorisés ;
- la durée de formation doit être comprise entre 16 et 22 semaines, avec un minimum de 4 semaines de formation dans chacune des universités d'accueil (il est souhaitable que la formation se déroule dans un nombre limité d'établissements) ;
- si la durée de formation est comprise **entre 16 et 22 semaines, elle aura vocation à remplacer l'approfondissement dominant dispensé à l'ENVT et devra être complétée par l'approfondissement optionnel** (2 x 4 semaines, à choisir parmi les enseignements optionnels proposés à l'ENVT) ; si la durée de la formation à l'étranger est comprise **entre 24 et 30 semaines, elle aura vocation à remplacer les approfondissements dominant et optionnels dispensés à l'ENVT**. La demande doit se faire par courrier à l'attention de la DEVE quand le programme de formation à l'étranger est finalisé, elle est également à formuler lors de la candidature A6.
- pour la constitution du dossier : consulter le site de l'école, rubrique « relations internationales » (ou contacter Françoise Artero : françoise.artero@envt.fr).

2. Validation de l'année A6 à l'ENVT

	Validation des approfondissements dominant et optionnels	Validation de la préparation de la thèse d'exercice
Secteurs cliniques		
Approfondissement suivi à l'ENVT	Résultats transmis par les responsables des approfondissements (ou l'enseignant référent) Validation en CE (conseil des enseignants)	Le directeur de thèse atteste de la validation (<i>document téléchargeable sur le site de l'école</i>). Validation en CE
Suivi à l'étranger dans le cadre d'un programme d'échange	L'université d'accueil doit fournir à la DEVE le relevé de notes de la période suivie à l'étranger. Validation en CE	Le directeur de thèse atteste de la validation (<i>document téléchargeable sur le site de l'école</i>). Validation en CE
Suivi à l'étranger hors programme d'échange	L'enseignant responsable du projet atteste que l'étudiant a validé son programme selon les modalités définies avant le départ. Validation en CE	Le directeur de thèse atteste de la validation (<i>document téléchargeable sur le site de l'école</i>). Validation en CE
Secteurs non cliniques		
Masters, ENSV...	L'établissement dans lequel l'étudiant suit sa formation doit fournir à la DEVE un document attestant de la réussite à cette formation. Validation de l'année A6 en CE	Pas de préparation de la thèse à valider pour la validation de A6. (<i>soutenance d'une thèse obligatoire pour l'obtention du diplôme d'Etat de docteur vétérinaire</i>)

Concernant la préparation et la soutenance de la thèse d'exercice pour l'obtention du diplôme d'Etat de docteur vétérinaire, quel que soit votre secteur d'approfondissement, pensez à consulter le **guide du thésard** sur lequel figurent, entre autres, les démarches administratives à accomplir. Ce guide est téléchargeable sur le site intranet de l'école, rubrique formation.

Attention, la soutenance de la thèse d'exercice doit avoir lieu entre le début du semestre 12 et avant le 31 décembre de l'année suivant votre inscription en A6. Dès le 1^{er} janvier de l'année suivante, si la thèse n'est pas soutenue, le statut étudiant, ainsi que la possibilité de travailler comme vétérinaire assistant, sont perdus. Lors d'une soutenance anticipée (entre le début du semestre douze et la fin de l'année universitaire), l'étudiant reste sous statut étudiant jusqu'à validation de son année d'approfondissement, qui ne peut avoir lieu avant le 1^{er} juin. Pour pouvoir soutenir la thèse, en anticipation ou non, le directeur de thèse doit avoir préalablement validé la préparation de la thèse d'exercice et donc les 20 crédits ECTS correspondants.

IMPORTANT : selon l'article R.812-55 du Décret n°2020-1520 du 3 décembre 2020 relatif à l'enseignement vétérinaire, « les études des semestres trois à douze s'effectuent en partie dans un pays étranger, soit dans un établissement de formation vétérinaire pour une durée maximale de deux semestres, soit au cours d'un stage d'une durée ne dépassant pas celle fixée par l'article L.124-5 du code de l'éducation ».

Pour l'ENVT, la durée minimale de cette période à l'étranger a été fixée à **4 semaines**. **Vous ne serez pas autorisé à soutenir votre thèse devant l'Université de Toulouse et aucun certificat de fin de scolarité ne sera délivré si vous ne pouvez justifier de ces 4 semaines de formation à l'étranger.**

3. Démarches administratives

Chaque étudiant doit effectuer **2 choix** parmi les **approfondissements cliniques ou non cliniques** proposés : choix 1 « prioritaire », choix 2 « de remplacement ».

Quel que soit votre choix, les dossiers sont à déposer ou à envoyer dans l'ENV **dans laquelle vous êtes en train d'effectuer votre A5.**

3.1 Constitution des dossiers selon votre situation :

① Etudiants de l'ENVT

Quelle que soit votre situation :

- vous souhaitez suivre un approfondissement clinique à l'ENVT,
- vous souhaitez suivre un approfondissement clinique dans une autre ENV,
- vous souhaitez suivre un approfondissement clinique à l'étranger ou un approfondissement non clinique,

Vous devez compléter le questionnaire Sphinx que vous recevrez par mail lors de l'ouverture des vœux. Pour toute question, contacter catherine.geay@envt.fr

Si vous postulez pour un approfondissement organisé dans une autre ENV, vous devez l'indiquer sur le questionnaire mais également déposer ou envoyer par courrier postal ou courriel à la DEVE de l'ENVT le dossier d'inscription complet (accompagné d'une lettre de motivation, d'un CV mentionnant votre classement en A2, A3 et A4 ainsi que vos relevés de notes de A2 à A4) demandé par cette ENV.

② Etudiants d'une autre ENV (déposer votre dossier -voir composition ci-dessous- dans votre ENV d'origine qui le transmettra à l'ENVT)

- Vous souhaitez suivre un approfondissement clinique à l'ENVT, composition du dossier :

- Fiches de pré-inscription de votre établissement,
- CV mentionnant votre classement en A2, A3 et A4,
- Lettre de motivation pour le choix de cet approfondissement à l'ENVT,
- Relevé de notes de l'année A4.

3.2 Calendrier administratif

Ouverture des vœux et du questionnaire	<i>1^{er} mars 2023</i>
Réponse au questionnaire et dépôt des dossiers de pré-inscription dans l'ENV d'origine	<i>Au plus tard le 31/03/2023 midi</i>
Echanges et arbitrage des dossiers entre ENV	<i>Courant avril 2023</i>
Affichage des dossiers retenus pour les approfondissements organisés à l'ENVT et réponses pour les approfondissements organisés dans une autre ENV	<i>Au plus tard le 15/05/2023</i>

Approfondissements cliniques dominants organisés à l'ENVT :			
Intitulé	Responsable pédagogique	Coordonnées	Page
Approfondissement en Clinique des animaux de compagnie	Géraldine JOURDAN	geraldine.jourdan@envt.fr	9
Approfondissement en Clinique des nouveaux animaux de compagnie (NAC)	Guillaume LELOC'H	guillaume.leloch@envt.fr	13
Approfondissement en Santé et Productions Animales des Ruminants : Filière classique, filière « ENVT+stage », tutorat	Renaud MAILLARD	renaud.maillard@envt.fr	16
Approfondissement en Médecine de population des ruminants	Fabien CORBIERE Laurent-Xavier NOUVEL	fabien.corbiere@envt.fr xavier.nouvel@envt.fr	20
Approfondissement en Clinique des animaux de production - parcours Aviculture-Médecine aviaire	Jean-Luc GUERIN	jean-luc.guerin@envt.fr	22
Approfondissement en Clinique des animaux de production - parcours Production et médecine porcine	Agnès WARET-SZKUTA	agnes.waretszkuta@envt.fr	24
Approfondissement en Sciences Cliniques des équidés	Elodie LALLEMAND	elodie.lallemmand@envt.fr	25
Enseignements optionnels organisés à l'ENVT :			
Clinique des Nouveaux Animaux de Compagnie	Guillaume LELOC'H	guillaume.leloch@envt.fr	28
Clinique des équidés	Elodie LALLEMAND	elodie.lallemmand@envt.fr	29
Clinique des ruminants	Renaud MAILLARD	renaud.maillard@envt.fr	30
Médecine de population des ruminants	Fabien CORBIERE Laurent-Xavier NOUVEL	fabien.corbiere@envt.fr xavier.nouvel@envt.fr	31
Clinique des animaux de production - parcours Aviculture- Médecine aviaire	Jean-Luc GUERIN	jean-luc.guerin@envt.fr	32
Clinique des animaux de production - parcours Production et médecine porcine	Agnès WARET-SZKUTA	agnes.waretszkuta@envt.fr	33
Reproduction, néonatalogie canine et élevage	Hanna MILA	hanna.mila@envt.fr	34
Pathologie et productions ovines et caprines	Dominique BERGONIER	dominique.bergonier@envt.fr	35
Vétérinaire désigné	Nathalie BOURGES-ABELLA	Nathalie.bourges@envt.fr	37
Stage (en clientèle, toutes espèces ; stage en laboratoire dans le cadre d'une thèse expérimentale...)	Enseignant référent ou directeur de thèse		-
Autre (formation hors les murs...)	A définir avec la DEVE		-
Masters (parcours de M2) dans lesquels l'ENVT intervient (liste non exhaustive) :			
Mention Biologie- Santé (co-accréditation UPS-ENVT) :			
Gestion intégrée des Zoonoses et Maladies Animales Tropicales (GIZMAT)	Timothée VERGNE	timothee.vergne@envt.fr	
Biologie Intégrative et Toxicologie (Bio Tox)	Philippe GUERRE	philippe.guerre@envt.fr	
Innovation Pharmacologie et Métiers du Médicament	Alain BOUSQUET-MELOU	alain.bousquet-melou@envt.fr	
Santé Digestive et Nutrition	Laure DAVID	laure.david@envt.fr	
Physiopathologie : du moléculaire au médical	Isabelle RAYMOND-LETRON	isabelle.raymond@envt.fr	
Vectorologie, Thérapie Génique et Vaccinologie	Stéphane BERTAGNOLI	stephane.bertagnoli@envt.fr	
Mention Biotechnologies (ENVT partenaire) :			
Bio-Ingénierie : Santé, Aliments (BING)	Jean-Denis BAILLY	jean-denis.bailly@envt.fr	

Approfondissements cliniques dominants organisés à l'ENVT

Approfondissement en clinique des animaux de compagnie 2023-2024

Responsable pédagogique :

Géraldine Jourdan

geraldine.jourdan@envt.fr

1. Objectifs généraux de la formation

Dans le contexte du nouveau référentiel de formation, préparer l'insertion professionnelle pour un exercice libéral généraliste à dominante « animaux de compagnie » et l'éventuelle poursuite vers un internat en sciences cliniques dans la même filière. L'objectif principal de cette formation est d'enrichir l'exposition/expérience des étudiants aux sciences cliniques des animaux de compagnie par une activité clinique universitaire en lien avec la médecine basée sur les preuves et par une pratique généraliste en lien avec un environnement socio-professionnel et économique de type libéral, afin que chaque étudiant puisse développer et optimiser :

- des capacités de raisonnement nécessaires à une démarche diagnostique et thérapeutique rigoureuse,
- une démarche de synthèse visant à mettre en adéquation les connaissances théoriques et pratiques acquises et la demande de soins émise par le/la propriétaire de l'animal,
- une conduite d'une démarche clinique adaptée : examens d'admission-diagnostic-pronostic,
- des aptitudes à proposer et argumenter des solutions diagnostiques, pronostiques, curatives et/ ou préventives adaptées notamment à la demande de soins et à l'état de santé de l'animal,
- des aptitudes à réaliser les gestes techniques de base (analyses, ponctions, cathétérismes, administrations médicamenteuses, ...) de façon conforme aux bonnes pratiques cliniques,
- une aptitude au travail en équipe multidisciplinaire,
- des savoirs faire de communication/interaction soignant-soignant, soignant-soigné, soignant-propriétaire,
- une aptitude à l'autoévaluation de son autonomie lors d'une admission, d'une hospitalisation ou de la réalisation d'une thérapie médico-chirurgicale.

2. Organisation générale

La formation est semestrialisée divisant l'effectif en deux groupes égaux. Chaque semestre est composé 24 semaines (semestre 1 : début Septembre-mi-Février, semestre 2 : mi-Février-début Août). La répartition des étudiants dans chacun des semestres se fait préférentiellement selon leur souhait.

La formation comprend :

- ***Approfondissement par la clinique des savoirs, savoir-faire et savoirs-être vétérinaires incluant :***
 - 24 semaines de clinique au sein du CHUVAC-ENVT organisées par rotation hebdomadaire, dans l'ensemble des disciplines cliniques. L'organisation nominative des rotations sera en principe disponible fin Juillet 2023.

- ***Enseignements théoriques et dirigés (environ 150h) organisés sous forme de :***
 - ronde clinique quotidienne (selon rotation au sein du CHUVAC-ENVT) incluant un travail personnel de préparation,
 - séance hebdomadaire obligatoire (2h/semaine, sous la forme de cours en présentiel, en classe inversée ou en e-learning, etc... selon le planning qui sera diffusé en début d'année universitaire) pendant le semestre au CHUVAC-ENVT

3. Rôle attendu de l'étudiant en clinique

Dans le cadre des rotations cliniques au sein du CHUV-ENVT, l'organisation pyramidale et la répartition des tâches, missions et responsabilités, place l'étudiant de A6 entre l'interne et l'étudiant de A5.

D'un point de vue général, en coordination avec l'équipe pédagogique et clinique, l'étudiant de A6 bénéficie de l'expérience de l'interne et aide/assiste/éclaire les étudiants de A4 et A5. Ses missions et autonomies lui sont attribuées par le clinicien responsable en adéquation avec les enjeux diagnostiques et thérapeutiques associés à la prise en charge des animaux.

Au cas par cas, selon sa progression et en accord avec l'équipe encadrante, l'étudiant de A6 pourra être mis en responsabilité et en autonomie dans diverses situations cliniques.

4. Organisation détaillée prévisionnelle (susceptible d'être modifiée en fonction des équipes cliniques et du nombre d'étudiants souhaitant suivre cet enseignement)

<i>ROTATIONS/DISCIPLINES</i>	<i>Cours magistraux (en heures)</i>	<i>Enseignement clinique (en semaines)</i>	<i>Enseignement pratique et dirigé (en heures)</i>
A6 « Canine »			
<i>Pathologie chirurgicale</i>	/	4	30 à 40
<i>Médecine interne</i>	4	4	38
<i>Médecine générale</i>	/	2	/
<i>Dermatologie</i>	6	1 à 2	5 à 10
<i>Ophthalmologie</i>	4	1 à 2	/
<i>Médecine et chirurgie de la reproduction</i>	4	2	/
<i>Médecine préventive</i>	/	0.5	/
<i>Consultations spécialisées (cardiologie, comportement, diététique, biologie médicale)</i>	8	0.5	4
<i>Anesthésie - Analgésie</i>	2	3	12
<i>Urgences – soins intensifs</i>	2	4	20
<i>Imagerie médicale</i>	2	1	5
<i>Médecine et chirurgie des NAC</i>	6	/	/
<i>Total du semestre</i>	38	24	114 à 129

5. Modalités de recrutement et dossier d'inscription

Candidat issu de l'ENVT : Préinscription obligatoire (questionnaire « vœux A6 »)

Candidat hors ENVT : Contacter la direction de l'enseignement et de la vie étudiante – ENVT.

En raison du nombre limité de places, la sélection portera sur les éléments suivants :

- Statut d'étudiant vétérinaire,
- Lettre de motivation manuscrite,
- Curriculum vitae détaillant le nombre et les thèmes des stages effectués,
- Notes acquises en 2^o, 3^o et 4^o années de formation initiale vétérinaire dans les différentes disciplines et classement en fin de chacune de ces années,
- Le cas échéant, un entretien avec les responsables de la formation pourra être organisé.

6. Modalités d'évaluation

<i>Session</i>	<i>Modalités</i>	<i>Coefficient</i>
<i>Normale</i>	<i>Validation semestre clinique universitaire animaux de compagnie (30 ECTS)</i>	
	<i>Examen écrit sous forme de QCM et de QROC multidisciplinaires</i>	1
	<i>Evaluation clinique globale (synthèse des notes acquises dans chaque rotation)</i>	2
<i>Rattrapage</i>	<i>Examen écrit sous forme de QCM et de QROC, présenté, soutenu et argumenté à l'oral devant un jury multidisciplinaire de rattrapage.</i>	

Approfondissement en clinique des NAC/Médecine zoologique 2023-2024

Responsable pédagogique :

Guillaume Leloc'h

guillaume.leloch@envt.fr

Objectifs pédagogiques généraux

Préparer l'insertion professionnelle pour un exercice libéral généraliste à dominante « nouveaux animaux de compagnie » et l'éventuelle poursuite vers un internat en sciences cliniques dans la même filière. Préparer également les futurs vétérinaires à la prise en charge médicale et chirurgicale de la faune sauvage non captive. L'objectif principal de cette formation est d'enrichir l'exposition/expérience des étudiants aux sciences cliniques des nouveaux animaux de compagnie et de la faune sauvage non captive par une activité clinique universitaire en lien avec la médecine basée sur les preuves et par une pratique en lien avec un environnement socio-professionnel et économique de type libéral, afin que chaque étudiant puisse développer et optimiser :

- Des capacités de raisonnement nécessaires à une démarche diagnostique et thérapeutique rigoureuse ;
- Une démarche de synthèse visant à mettre en adéquation les connaissances théoriques et pratiques acquises avec la demande de soins émise par le/la propriétaire de l'animal (NAC) ou avec les exigences liées à l'espèce (faune sauvage)
- Une conduite d'une démarche clinique adaptée : examens d'admission-diagnostic-pronostic ;
- Des aptitudes à proposer et argumenter des solutions diagnostiques, pronostiques, curatives et/ ou préventives adaptées notamment à la demande de soins et à l'état de santé de l'animal ;
- Des aptitudes à réaliser les gestes techniques de base (analyses, ponctions, cathétérismes, administrations médicamenteuses, ...) de façon conforme aux bonnes pratiques cliniques
- Une aptitude au travail en équipe multidisciplinaire ;
- Des savoirs faire de communication/interaction soignant-soignant, soignant-soigné, soignant-propriétaire ;
- Une aptitude à l'autoévaluation de son autonomie lors d'une admission, d'une hospitalisation ou de la réalisation d'une thérapie médico-chirurgicale.

Organisation de l'enseignement au sein du CHUV

Equipe pédagogique (Enseignants-chercheurs/vacataires)	Enseignants ENVT	Enseignants-chercheurs intervenant au sein de la clinique NAC-faune sauvage du CHUVAC-ENVT
	Autres titulaires ENVT	BIATS et assimilés intervenant au sein de la clinique NAC-faune sauvage du CHUVAC-ENVT
	Contractuels ENVT	Attachés, praticiens hospitaliers et résidents intervenant au sein de la clinique NAC-faune sauvage du CHUVAC-ENVT

Nombre d'heures d'enseignement par étudiant	Cours	14h
	TD (ronde clinique et journal club)	69h
	TP	10h
	TC (1 journée = 7,5h)	889h
	Travail personnel encadré hors ronde et stage	37h
Pré-requis <ul style="list-style-type: none"> - Sciences fondamentales et paracliniques de A2 et A3 - A3 : Sémiologie des NAC et de la faune sauvage - A4 : Sciences cliniques des animaux de compagnie et des NAC, pratique clinique de la faune sauvage - A5 : Pratique clinique des animaux de compagnie et des NAC 		
Grandes lignes du programme <p>Approfondissement, par la clinique, des savoirs, savoir-faire et savoir-être médico-chirurgicaux pour le rétablissement et le maintien de la santé et du bien-être des NAC et la réhabilitation de la faune sauvage.</p>		
Organisation générale <p>Formation semestrialisée de 24 semaines</p> <p>Cette formation comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Approfondissement par la clinique des savoirs, savoir-faire et savoir-être vétérinaires incluant : <ul style="list-style-type: none"> o 24 semaines de clinique au sein de la clinique NAC-faune sauvage du CHUVAC-ENVT organisées par rotation hebdomadaire. - Enseignements théoriques et dirigés (environ 93h) organisés sous forme de : <ul style="list-style-type: none"> o Ronde clinique quotidienne incluant travail personnel de préparation ; o Séance toutes les 2 semaines de 2h le jeudi après-midi, selon planning. 		
Rôles attendus de l'étudiant en clinique (responsabilité/autonomie, démonstration aux autres étudiants...) : <p>Dans le cadre des rotations cliniques au sein de la clinique NAC-faune sauvage du CHUVAC-ENVT, l'organisation pyramidale et la répartition des tâches, missions et responsabilités, place l'étudiant de A6 entre les AH et DE d'un côté et les A4 et A5 de l'autre.</p> <p>D'un point de vue général, en coordination avec l'équipe pédagogique et clinique, le A6 est le « bras droit » des AH et DE et aide/assiste/éclaire les étudiants de A4 et A5. Ses missions et autonomies lui sont attribuées par le clinicien responsable en adéquation avec les enjeux diagnostiques et thérapeutiques associés à la prise en charge des animaux.</p>		

Au cas par cas, selon sa progression et en accord avec l'équipe encadrante, le A6 pourra être mis en responsabilité et en autonomie dans diverses situations cliniques.

Syllabus détaillé

ROTATIONS/DISCIPLINES	Cours magistraux (en heures)	Enseignement clinique (en semaines)	Enseignement pratique et dirigé (en heures)
NAC	8	15	51
Médecine et chirurgie		(8)	
Hospitalisation et soins infirmiers		(4)	
Urgences de jour		(3)	
Faune sauvage – Médecine, chirurgie et réhabilitation	2	8	26
Examens complémentaires des NAC et de la faune sauvage	4		2
Préparation d'un cas clinique (semaine de travail personnel)		1	
Total du semestre	14	24	79

Recrutement et constitution du dossier d'inscription

Candidat issu de l'ENVT : Préinscription informatique obligatoire

Candidat hors ENVT : Contacter la direction de l'enseignement et de la vie étudiante - ENVT

En raison du nombre limité de places (**6 par semestre**), la sélection portera sur les éléments suivants :

- Statut d'étudiant vétérinaire,
- Lettre de motivation manuscrite,
- Curriculum vitae détaillant le nombre et les thèmes des stages effectués,
- Notes acquises durant les différentes années de cursus vétérinaire dans les différentes disciplines et classement en fin de chacune de ces années,
- Le cas échéant, un entretien avec les responsables de la formation sera organisé.

Modalités d'évaluation

Session	Modalités	Coefficient
Normale	Évaluation des compétences	2
	Rédaction d'un cas clinique	1
Rattrapage	Examen écrit sous forme de QCM et de QROC, présenté, soutenu et argumenté à l'oral devant un jury multidisciplinaire de rattrapage.	

Département Élevage et Produits – Santé Publique Vétérinaire
Approfondissement en Santé et Productions Animales des Ruminants
Année universitaire 2023-2024

Objectifs généraux (NB : ce qui suit ne traite pas de la A6 Médecine de Population, traitée plus loin)

L'enseignement d'approfondissement proposé ici s'adresse à des étudiants qui souhaitent exercer une activité en relation directe avec le domaine de la pathologie des ruminants. Il peut s'agir soit de l'exercice libéral, soit d'une activité salariée en entreprise ou coopérative, ou de consultant au sein de la filière 'ruminants'.

La formation vise à fournir des compétences et des perspectives professionnelles qui permettront de tirer profit des opportunités offertes par ce domaine de la production agricole.

Cet enseignement a pour objectif :

- de mettre en œuvre la démarche diagnostique et la recherche de solutions appliquées au problème de gestion de la santé dans les élevages de ruminants,
- d'acquérir une autonomie en médecine individuelle et collective des bovins, ovins et caprins.
- d'approfondir les connaissances du fonctionnement et de l'organisation actuels des filières ruminants, et de leurs évolutions.

Objectifs scientifiques, techniques et pédagogiques

- Acquisition de connaissances théoriques et pratiques dans le domaine de la gestion des élevages et de la santé des espèces de rente
- Apprentissage des gestes et savoir-faire en médecine, chirurgie et nécropsie des ruminants
- Apprentissage de la communication orale et écrite :
 - communication écrite sous forme de rédaction de rapports de cas (animaux hospitalisés, vus en autopsie, diagnostic d'élevage)
 - communication orale sous forme de présentation de résultats (cas d'animaux hospitalisés, autopsiés, diagnostic d'élevage) et d'analyse critique de publications scientifiques (« journal club »).

Modalités d'enseignement

L'enseignement sera organisé de la façon suivante en 2 séquences pédagogiques : un enseignement théorique, un enseignement pratique sur le site de l'ENVT (filiales « classique » et « ENVT+ stage ») ou en alternance en clientèle et sur le site de l'ENVT avec des modalités particulières (filiale « tutorat »).

1. Un enseignement théorique obligatoire de deux semaines (« tronc commun ») en septembre 2023 pour tous (filiale « classique », filiale « ENVT+ stage » et filiale « tutorat ») :

Seront notamment abordées :

Les élevages et leur environnement

 Systèmes d'élevage

 Economie des filiales d'élevage au niveau national et international

 Génétique

 Relations alimentation - production - santé – reproduction

 Enregistrement et exploitation des données de l'élevage

 Economie de la santé

 Gestion du médicament

Gestion de la santé et de la qualité des produits

 Mammites et qualité du lait

 Reproduction et pathologie de la reproduction

 Pathologie podale et locomotrice

 Plans de maîtrise des pathologies respiratoires (BPI) et digestives (ENN)

 Pathologie métabolique

Filiaires et gestion de la santé des petits ruminants (ovins laitiers et allaitants, caprins) notamment sous forme d'enseignements facultatifs (ENVT et autres ENV).

2. Une formation pratique sur le site de l'ENVT (filière « classique », filière « ENVT +stage ») et hors ENVT (filière « ENVT+stage ») :

Cette période de formation sera réalisée à la clinique des ruminants de l'ENVT, autour des activités de clinique interne (hospitalisation de ruminants), de nécropsie et de clinique externe (audits, suivis d'élevage, médecine collective des ruminants).

Filière « classique » : la promotion est scindée en 2 groupes, chacun chargé d'un semestre sur la base des souhaits formulés par les étudiants. Les groupes doivent être équilibrés pour chaque semestre. Les rotations ((hôpital, autopsie, visites d'élevage-audits et médecine collective, travail personnel) seront effectuées par quinzaine.

Filière « ENVT + stage » : la promotion est scindée en 3 groupes, chacun chargé d'une période de 4 mois sur la base des souhaits formulés par les étudiants. Les groupes doivent être équilibrés pour chaque période de 4 mois. Cette période à l'ENVT est obligatoirement complétée par un stage d'une durée totale de 2 mois, réalisé dans une ou deux clientèle(s) mixte(s) à prédominance rurale. À l'ENVT, les rotations (hôpital, autopsie, visites d'élevage-audits et médecine collective, travail personnel) seront effectuées par quinzaine.

3. Le tutorat (18 semaines en clientèle et 4 semaines à l'ENVT) :

Le tutorat se déroule *dans une clientèle habilitée par le comité de pilotage du tutorat*, dans laquelle l'étudiant tuteur a passé au moins 2 semaines de stage dans le cursus (stage facultatif ou supplémentaire inclus). La période de 4 semaines à l'ENVT est consacrée principalement à l'autopsie des ruminants. La procédure validée par le comité de pilotage du tutorat précise les exigences vis-à-vis du tuteur, du tuteur et de l'encadrant ENVT, les trois se réunissant avant le tutorat pour en préciser les objectifs et modalités.

4. Modalités d'évaluation

La validation de l'approfondissement correspond à 30 ECTS, qui se répartissent en 10 ECTS pour la partie théorique et 20 ECTS pour la partie pratique de la formation.

L'évaluation du tutorat sera réalisée sur la base :

- d'un examen écrit à la fin de l'enseignement théorique
- d'une présentation orale rapportant 2 cas cliniques de médecine collective.

Le rattrapage sera réalisé selon les mêmes modalités.

L'évaluation des autres filières sera réalisée sur la base :

- d'un examen écrit à la fin de l'enseignement théorique,
- d'une note clinique (évaluation sur cas aux hôpitaux et en salle d'autopsie),
- pour la filière « ENVT+ stage » le stage sera sanctionné par une soutenance (présentation de 2 cas cliniques).

Responsable administratif (filières « classique », « ENVT +stage » et « tutorat »)

Renaud MAILLARD, Pathologie des ruminants, Département Elevages et Produits – Santé Publique Vétérinaire. Courriel : renaud.maillard@envt.fr

Intervenants ENVT

Pathologie des ruminants (H. Cassard, F. Corbière, G. Foucras, R. Maillard, G. Meyer, F. Schelcher) Pathologie de la reproduction (S. Chastant, N. Hagen-Picard, D. Bergonier, X. Nouvel) Anatomie pathologique (C. Lacroux) Parasitologie (E. Bouhsira, P. Jacquet, E. Liénard), Alimentation (A. Meynadier).

Des intervenants hors ENVT, spécialistes de certains domaines non couverts par les enseignants-chercheurs, pourront assurer des conférences au cours du tronc commun.

Capacité d'accueil :

Filières « classique » et « ENVT + stage » : pas de limite maximale.

Filière tutorat : nombre de places prévu pour l'ensemble des ENV françaises.

Inscription possible et souhaitée d'étudiants des autres ENV françaises, y compris pour les projets tutorés.

Approfondissement (6^{ème} année) « Animaux de production » :
Parcours « Médecine de population des ruminants »
2023 - 2024

L'ENVT organise dans le cadre de sa filière d'approfondissement « Animaux de Production » un parcours « **Médecine de population des ruminants** » pour les étudiants qui souhaitent exercer en activité libérale, salariée en entreprise ou coopérative, ou de consultance au sein des filières de ruminants.

Cet enseignement vise à renforcer les compétences en médecine de population sur la base, notamment, du socle de connaissances en médecine individuelle enseignées jusqu'en A5.

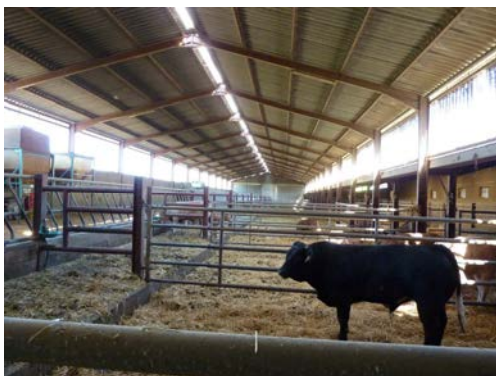
Objectifs du parcours de formation :

- acquérir un **savoir-faire** en médecine de population des ruminants (approche troupeaux),
- acquérir une **autonomie sur les outils métiers de gestion des données** (maîtrise des logiciels d'élevages),
- acquérir un **savoir-faire** dans le calcul de ration, la bactériologie au cabinet, le parage et la gynécologie,
- connaître l'environnement professionnel (place du vétérinaire, communication orale et écrite).

Aborder la médecine de population de manière opérationnelle, pour une mise en application en clientèle

Appréhender la visite d'élevage de manière structurée, incluant la préparation, la réalisation et le bilan de la visite, ainsi que le suivi de l'évolution clinique

Travailler en immersion, avec certaines visites d'élevage réalisées en autonomie



Equipe pédagogique :

- Fabien Corbière (Pathologie des ruminants - Médecine de population)
- Xavier Nouvel (Gestion de la reproduction des troupeaux bovins)
- Nicole Hagen-Picard (Gestion de la reproduction des troupeaux bovins)
- François Schelcher (Pathologie des ruminants)
- Dominique Bergonier (Reproduction – Mammites & Qualité du lait)
- Philippe Jacquet (Gestion parasitaire des troupeaux bovins et ovins)
- Annabelle Meynadier (Alimentation)
- Florian Toutou (Alimentation)
- Caroline Lacroux (Anatomie pathologique)
- Alain Ducos (Maladies génétiques)
- Praticien Hospitalier en Médecine de Population
- Assistants hospitaliers et résidents ECBHM

Coordination et contact

Xavier Nouvel (xavier.nouvel@envt.fr) et Fabien Corbière (fabien.corbiere@envt.fr)

Programme 2023-2024

Le programme de l'année universitaire est établi sur la base de 4 types d'activités, avec une personnalisation possible :

- **Activités délocalisées**
 - Mini-projet clinique ; écriture d'articles / résumés dans la presse professionnelle
 - Déplacement au Sommet de l'élevage, Cournon d'Auvergne (3-6 octobre 2023) avec des visites en médecine de population : <http://www.sommet-elevage.fr/fr/home/>
- **Enseignement en salle (2 semaines, début d'année scolaire en commun avec le parcours « Santé et productions animales des ruminants »)**
 - Les élevages et leur environnement
 - Systèmes d'élevage, économie des filières d'élevage, sélection génétique
 - Gestion intégrée de l'alimentation (liens sols-alimentation-troupeau)
 - Economie de la santé, gestion du médicament et de l'entreprise vétérinaire
 - Psychologie en clientèle et démarche entrepreneuriale
 - Collecte, analyse des données, utilisation des outils d'analyse et interprétation contextualisée
 - Nature et diversité des données : Quelles sources et quels logiciels mobiliser ?
 - Quelles données ? Quels indicateurs ? Comment les calculer et comment les interpréter ?
 - Démarche collective appliquée aux troubles de santé
 - Approche appliquée des troubles de santé ou des dégradations de performances (qualité du lait, troubles de la reproduction, avortements, pathologie podale et locomotrice, pathologies respiratoires et digestives, maladies parasitaires, troubles métaboliques, baisse de productivité ...)
 - Mise en œuvre et interprétation des examens complémentaires dans la démarche diagnostique populationnelle
- **Enseignement en salle (2 semaines, tout le long de l'année scolaire)**
 - Participation aux enseignements théoriques délivrés dans le cadre du Diplôme d'école en médecine de population des bovins (selon le programme de l'année du Diplôme) : medpopbov.envt.fr/
- **Enseignement pratique (16 semaines : octobre-février et février- juin)**
 - **6 thèmes**, sur 4 rotations de 4 semaines (alimentation en transversal) :
 - **qualité du lait** (bactériologie du lait au cabinet + visite de traite + analyse troupeau)
 - **reproduction** (diagnostics gynécologiques, diagnostics de gestation + analyse du bilan de reproduction et des facteurs de risques)
 - **locomoteur** (parages + analyse des facteurs de risque sur troupeau)
 - **alimentation** (calcul de ration en pratique, interprétation du bilan métabolique)
 - **élevage du pré-troupeau** (transfert d'immunité passive, croissance, santé)
 - **grands syndromes** (BVD, paratuberculose, fièvre Q, mortalité des veaux, troubles respiratoires etc...)
 - **3 modalités** de mise en œuvre :
 - **suivi global régulier** (reproduction, métabolique, qualité du lait, locomoteur, élevage du pré-troupeau...) sur 4 troupeaux, niveau avancé
 - **visites d'élevage ponctuelles**, éventuellement avec un suivi temporel
 - **participation à la restitution des visites d'élevage**, y compris du DE MedPopBov
 - Activités concrètes des A6 et responsabilités
 - Contribution aux activités en début de cycle et autonomie visée à l'issue des 16 semaines
 - Préparation, participation à la réalisation des visites d'élevage
 - Analyse et interprétation des données d'élevage
 - Participation à la rédaction des comptes-rendus de visite
 - Présentation d'un bilan global d'élevage aux éleveurs et vétérinaires, échange sur la conduite à tenir
 - Diagnostic nécropsique (optionnel)

Modalités d'évaluation

Examen écrit (coef.1) ; Evaluation du mini-projet clinique (coef. 1) ; Evaluation des rapports de visite (coef. 2).
Evaluations à l'écrit et/ou lors de présentations orales.

Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse
Approfondissement (6^{ème} année) « Animaux de production » :
Parcours « Aviculture – Médecine aviaire »
2023 - 2024

L'ENVT organise dans le cadre de sa filière d'approfondissement « Animaux de Production » un parcours « Aviculture & Médecine aviaire » pour les étudiants qui se destinent prioritairement à l'activité professionnelle en médecine des élevages avicoles au sens large (cabinets vétérinaires, entreprises d'accoupage, de sélection, d'alimentation animale, laboratoires pharmaceutiques, etc...).

Objectifs du parcours de formation :

- Acquérir ou consolider le socle (savoir, savoir-faire, savoir-être) en aviculture et pathologie aviaire permettant de se positionner pour un premier emploi de vétérinaire avicole junior à l'issue de cette année
- Acquérir les savoirs et savoir-faire opérationnels pour la réalisation des principaux examens de laboratoire et interventions en élevage
- Connaître l'environnement professionnel des filières avicoles en France et comprendre le positionnement du vétérinaire dans ces filières
Appréhender la dimension internationale des métiers de l'aviculture au travers d'une expérience en Amérique du Nord

Les ENVs collaborent pour mutualiser leurs ressources et leurs actions en médecine aviaire et porcine : un module d'audit en médecine avicole sera ainsi organisé en commun au cours du 1^{er} trimestre. Par ailleurs, l'encadrement des étudiants et l'appui aux stages et aux projets de thèse bénéficieront de la collaboration entre les enseignants-chercheurs des écoles.

L'encadrement des étudiants bénéficiera par ailleurs de l'environnement de la Chaire de biosécurité aviaire* de l'ENVT.

Programme 2023-2024 :

Le programme de l'année universitaire est établi avec chaque candidat avant le début de l'année, sur la base des éléments suivants :

- Déplacement au SPACE (12 au 14 septembre 2023) : visites d'élevages, participation à la matinée de pathologie aviaire du Groupe français de l'Association Mondiale des Vétérinaires Avicoles (AMVA).
- Module « audit en médecine aviaire » organisé conjointement avec ONIRIS (1 semaine / automne 2023)
- Participation aux Modules du CEAV « gestion de la santé et de la qualité des productions avicoles et cunicoles » : 5 modules d'une semaine chacun, de septembre 2023 à Juin 2024.
- Participation aux activités de la clinique aviaire et de la cellule de diagnostic microbiologique (LabCom VIRAL) : suivi de cas référés ; suivi d'élevages pour enregistrement de données ; autopsies de volailles d'élevages avicoles commerciaux et de loisir (collaboration avec clinique des NAC, Dr G. Leloc'h) ; réalisation et interprétation d'analyses de diagnostic.
- Projet clinique établi en début d'année et qui donnera lieu à restitution orale en fin d'année
- Stages dans des entreprises vétérinaires ou avicoles
- Dont un stage international dans une structure partenaire, en Amérique du Nord : ce stage devra être préparé au cours du 1^{er} trimestre pour une réalisation au printemps 2024.
- Un partenariat avec le laboratoire CEVA permet d'aider financièrement la réalisation de stages à l'étranger par les étudiants de ce parcours aviaire.
- Réalisation de la thèse d'exercice pour l'obtention du diplôme d'Etat de Docteur Vétérinaire.

Modalités d'évaluation :

- Evaluation de rapports (écrit et présentation orale) de cas clinique suivis au cours de l'année (n=5) (Coeff. 1)
- Projet clinique réalisé au cours de l'année sous la supervision de l'équipe pédagogique (Coeff. 1)

Equipe pédagogique :

- Professeur Jean-Luc GUERIN (aviculture & Pathologie Aviaire), dipl. ECPVS, ENVT
- Professeur Mathilde PAUL, Maître de Conférences (épidémiologie, gestion de la santé des élevages avicoles & porcins), ENVT
- Docteur Mattias DELPONT, Praticien hospitalier en médecine aviaire, dipl. ECPVS, ENVT
- Professeur Jean-Pierre VAILLANCOURT (épidémiologie & médecine aviaire), FMV Montréal, associé à la Chaire de Biosécurité Aviaire ENVT
- Docteur Léni CORRAND, dipl. ECPVS, Enseignant vacataire en Médecine aviaire, ENVT
- Collaboration avec les équipes d'histopathologie (Pr. Maxence DELVERDIER, Dipl. ECVP) et de médecine des nouveaux animaux de compagnie (Dr Guillaume LELOC'H)
- Réseau de vétérinaires et entreprises avicoles partenaires (France, Europe, USA, Canada, Maroc)

Coordination / Contact : Pr Jean-Luc GUERIN, Aviculture & Pathologie Aviaire jean-luc.guerin@envt.fr

***A propos de la chaire de biosécurité aviaire :**

Le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation a installé en 2017 à l'ENVT la Chaire de biosécurité aviaire, qui rassemble les forces de recherche et de formation en virologie, épidémiologie et pathologie aviaires autour d'un objectif commun : produire et diffuser des informations scientifiques et pratiques permettant d'améliorer la santé des élevages avicoles et en particulier la maîtrise de l'influenza aviaire.

Ce dispositif repose sur un partenariat avec les professionnels, les pouvoirs publics et les organismes de recherche et porte différents projets de recherche finalisée et d'appui scientifique : observance des pratiques de biosécurité, biosécurité régionale, rôle des élevages non commerciaux et de l'avifaune sauvage, etc...

La chaire sert de support à la formation initiale et approfondie des vétérinaires.

**Approfondissement (6^{ème} Année) « Animaux de production »
Parcours « Production et Médecine porcines » 2023-2024**

L'équipe pédagogique du département « Elevage et Produits - Santé Publique Vétérinaire » organise dans le cadre de sa filière d'approfondissement « Animaux de Production » un parcours « Production et Médecine porcines » pour les étudiants qui se destinent prioritairement à l'activité professionnelle en médecine des élevages porcins au sens large (cabinets vétérinaires, entreprises d'alimentation animale, laboratoires pharmaceutiques, etc...).

Objectifs du parcours de formation :

- Acquérir ou consolider le socle (savoir, savoir-faire, savoir-être) en production et médecine porcines permettant de se positionner pour un premier emploi de vétérinaire porcin junior à l'issue de cette année
- Acquérir les savoir et savoir-faire opérationnels pour la réalisation des principales interventions en élevage
- Connaître l'environnement professionnel de la filière porcine en France et comprendre le positionnement du vétérinaire dans cette filière
- Appréhender la dimension internationale des métiers en filière porcine au travers d'une expérience à l'international au cours de l'année universitaire

Programme 2023-2024 : Le programme de l'année universitaire est établi avec chaque candidat avant le début de l'année, sur la base des éléments suivants :

- Mutualisé avec Oniris, ENVA et avec la participation des enseignants et étudiants de la Faculté de médecine vétérinaire de Liège :
 - Déplacement au SPACE (12-14 septembre 2023) : salon et visites d'élevages,
 - Une semaine de voyage d'études en France (courant novembre) en lien avec les professionnels de la filière (vétérinaires, laboratoires d'analyse et/ou pharmaceutiques, coopératives...)
 - Module « Audit en élevage porcin » : réalisation d'un audit commun aux 3 écoles en lien avec la résolution de problèmes cliniques
- Participation aux activités de la clinique porcine à l'ENVT
- Projet clinique établi en début d'année et qui donnera lieu à restitution orale en fin d'année
- Stages dans des entreprises vétérinaires mixtes ou porcines, dont un stage international dans une structure partenaire, en Europe ou Amérique du Nord : ce stage devra être préparé au cours du 1^{er} trimestre pour une réalisation au printemps 2024
- Possibilité offerte de suivre les modules d'enseignement théorique en santé des ruminants
- Réalisation de la thèse d'exercice pour l'obtention du diplôme d'Etat de Docteur Vétérinaire

Modalités d'évaluation :

- Evaluation de rapports (écrit et présentation orale) de cas cliniques et audits suivis au cours de l'année (n=5) (Coef. 1)
- Projet clinique réalisé au cours de l'année sous la supervision de l'équipe pédagogique (Coef. 1)

Equipe pédagogique :

- Docteur Agnès WARET-SZKUTA, Maître de Conférences (Production et médecine porcines), ENVT
- Docteur Guilhem POUDEVIGNE, vétérinaire porcin, chargé d'enseignement vacataire, ENVT
- Réseau de vétérinaires porcins (Europe, Canada)
- L'encadrement des étudiants et l'appui aux stages et aux projets de thèse bénéficieront de la collaboration entre les enseignants-chercheurs des écoles d'Oniris et de l'ENVA (Mily Leblanc-Maridor, Catherine Belloc, Maxime Delsart)

Coordination / Contact : Dr Agnès WARET-SZKUTA, Production et médecine porcines
agnes.waretszkuta@envt.fr

Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse

Approfondissement en Sciences Cliniques des Equidés

Année universitaire 2023-2024

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE :

Docteur Vétérinaire Elodie LALLEMAND
Maître de conférences en Chirurgie des Equidés
Téléphone : 05 61 19 32 87
Adresse électronique : elodie.lallemand@envt.fr

CAPACITE D'ACCUEIL :

20 étudiants maximum.

MODALITES DE RECRUTEMENT DES ETUDIANTS :

Recrutement national sur dossier parmi les élèves des ENV françaises.

EQUIPE PEDAGOGIQUE :

L'équipe est pluridisciplinaire, composée d'enseignants appartenant à des écoles vétérinaires françaises ou européennes.

Il sera fait également appel à des vacataires, praticiens reconnus pour leur expérience dans un domaine particulier de la pathologie équine.

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Préparer l'insertion professionnelle dans l'exercice libéral mixte ou à dominante équine et l'éventuelle poursuite vers l'internat :

- en approfondissant les connaissances théoriques et pratiques acquises au cours du deuxième cycle,
- en développant les capacités de raisonnement nécessaires à une démarche diagnostique rigoureuse,
- en étant capable d'insérer des données scientifiques dans l'exercice pratique par le renouvellement permanent de ses connaissances.

PROGRAMME :

La formation théorique et pratique représente 30 crédits ECTS.

L'enseignement théorique

Cet enseignement est organisé conjointement par trois des quatre écoles vétérinaires françaises sous forme de sessions d'enseignement communes, regroupant les étudiants de l'ENVT, l'ENVA et ONIRIS.

Le programme 2023-2024 sera définitivement fixé en mai 2023 en accord avec les décisions prises lors d'une réunion annuelle inter-écoles de bilan et prospective.

Les cours théoriques (4 semaines) concerneront les disciplines suivantes :

Médecine Interne (y compris Ophtalmologie, Néonatalogie, Dermatologie, Neurologie...), Anesthésie, Chirurgie, Pathologie locomotrice, Imagerie, Reproduction et divers : contrôle anti-dopage, visite d'achat, alimentation, parasitologie...

Ces cours auront lieu dans une ou deux des 3 écoles participant au programme et **les frais engagés par les étudiants ne seront pas pris en charge par l'ENVT.**

Une session de remise à niveau de 2 semaines sous forme d'enseignement théorique et pratique précèdera ces semaines de cours et sera donc organisée au début du mois de septembre 2023 à l'ENVT.

L'enseignement pratique

Il complète l'enseignement théorique sous forme de stages internes et externalisés :

- **10 semaines par rotation au sein de la Clinique Equine de l'ENVT**, pour se familiariser avec le fonctionnement d'une clinique équine, pour acquérir la méthode du raisonnement clinique et les gestes techniques nécessaires aux explorations diagnostiques ou à l'administration appropriée des traitements. Un passeport pédagogique d'approfondissement définit les objectifs de cette formation pratique. L'étudiant participe aux cliniques (consultations, hospitalisations, interventions chirurgicales, imagerie médicale, biologie clinique et exploration fonctionnelle) et à l'encadrement des étudiants de 2^{ème} cycle.

Par ailleurs, il fournit un travail personnel donnant lieu à la présentation de deux cas cliniques et participe aux rondes assises hebdomadaires, synthèses bibliographiques, présentation de cas cliniques et séminaires en collaboration avec les internes.

- **2 stages de 4 semaines dans deux clientèles équines pures** : l'une de type itinérant, l'autre de type hospitalier.

- **2 semaines de stage de reproduction équine** de février à juin au Haras de Conques ou au Haras de la Gesse ou dans une autre structure à définir.

La thèse de doctorat vétérinaire :

16 semaines sont libérées pour la préparation de la thèse de doctorat vétérinaire qui représente 20 crédits ECTS.

MODALITES D'EVALUATION DES ETUDIANTS :

- Enseignement clinique : Coefficient 1

- Note de stage (coefficient 1, noté sur 20) par évaluation continue en fonction :

- des prestations de l'étudiant (assiduité, participation...),

- des présentations de 2 cas cliniques,

- d'une note l'alimentation qui sanctionnera, d'une part, la réalisation d'une ration adaptée à un cas clinique vu au cours de la rotation (présentation écrite avec détail des calculs) et, d'autre part, la présentation orale d'un exposé sur un point d'alimentation (note sur la présentation orale et sur le diaporama).

- Examen pratique (coefficient 1, noté sur 20) sous forme du contrôle continu d'un référentiel d'actes techniques (passeport pédagogique).

- Enseignement théorique : Coefficient 1

- Validation des connaissances par un examen informatique commun entre ENVT, ONIRIS et ENVA, organisé à la même date et à la même heure pour ces 3 écoles, fin juin 2023.

- **Les étudiants ayant obtenu une moyenne d'au moins 40 sur 80 auront un approfondissement dominant validé.**

- **Les étudiants ajournés seront autorisés à se présenter à un examen de rattrapage oral.**

Approfondissements cliniques optionnels organisés à l'ENVT



A6 Enseignement optionnel en clinique des NAC/Médecine Zoologique

Durée de la formation : 4 semaines consécutives – 5 ECTS (pouvant sous certaines conditions être répétées une fois)

Objectifs pédagogiques :

- Maîtriser les consultations d'achat et de médecine préventive des espèces les plus communes de NAC (petits mammifères, poule, tortues terrestres) ;
- Maîtriser la prise en charge des grandes urgences et la stabilisation médicale des petits mammifères NAC
- Maîtriser les soins et les gestes techniques classiques sur les petits mammifères NAC, oiseaux et reptiles ;
- Avoir participé au moins à une chirurgie de convenance et à une intervention de dentisterie des petits mammifères ;
- Savoir réaliser une euthanasie éthique ;
- Maîtriser les bases de l'autopsie des NAC ;
- Maîtriser les notions de tri et de stabilisation médicale et zootechnique de la faune sauvage non captive.

Rôle :

Nouveaux animaux de compagnie (3 semaines)

- Participer aux consultations et aux soins des animaux hospitalisés ;
- Participer à la gestion des urgences de jour et de nuit ;
- Participer en 2nde main aux chirurgies de convenances et, selon les opportunités, à des chirurgies pathologiques ;
- Participer à la gestion anesthésique.

Faune sauvage (1 semaine)

- Participer à l'admission des animaux ;
- Participer aux soins des animaux hospitalisés.

Moyens à dispositions :

Accès à la bibliothèque de la clinique NAC et faune sauvage

Accès aux supports pédagogiques développés durant les enseignements de A3, A4, A5 et A6

Responsables pédagogiques : Guillaume Le Loc'h

Contacts :

CLINIQUE NAC ET FAUNE SAUVAGE

23, Chemin des Capelles – BP 87614 – 31076 TOULOUSE cedex 3

Tél : 05.61.19.32.78 / Fax : 05.61.19.38.46 / Urgences : 06.21.76.79.40

Guillaume Le Loc'h (guillaume.leloch@envt.fr)

A6 Enseignement optionnel en clinique des Equidés

Durée de la formation : 4 semaines consécutives pendant l'année A6 – 5 crédits ECTS

Rôle :

Participer aux consultations de médecine, locomoteur, chirurgie et ophtalmologie équines.
Prendre part aux chirurgies et aux anesthésies des équidés, participer aux soins aux chevaux hospitalisés et intégrer les rotations d'astreinte et d'urgence des A6 équidés.

Capacité d'accueil :

Deux étudiants par cycle de 4 semaines
Toute inscription validée sera définitive.

Objectifs pédagogiques :

Préparer l'insertion professionnelle dans l'exercice libéral mixte :

- en approfondissant les connaissances théoriques et pratiques acquises au cours du deuxième cycle,
- en développant les capacités de raisonnement nécessaires à une démarche diagnostique rigoureuse,
- en étant capable d'insérer des données scientifiques dans l'exercice pratique par le renouvellement permanent de ses connaissances.

Moyens à dispositions :

Accès à la bibliothèque de l'ENVT et du service
Accès aux cours théoriques d'approfondissement des équidés sous format informatique

Modalité d'évaluation :

Présentation d'un cas clinique

Responsable pédagogique : Dr. Elodie Lallemand

Contacts :

CLINIQUE EQUINE
23, Chemin des Capelles – BP 87614 – 31076 TOULOUSE cedex 3
Tél : 05.61.19.32.87
Dr. Elodie Lallemand (elodie.lallemand@envt.fr)

A6 Enseignement optionnel en clinique des Ruminants

Durée de la formation : 4 semaines consécutives – 5 crédits ECTS (éventuellement répétables : soit 2 modules de 4 semaines)

Rôle :

Participer aux consultations de médecine, échographie, chirurgie et cliniques ambulatoires en ruminants, ainsi qu'aux autopsies.

Prendre part à la médecine hospitalière des ruminants, aux chirurgies des ruminants, participer aux soins aux animaux hospitalisés et intégrer les rotations d'autopsies et d'ambulatoires des A6 « ruminants filière classique ou 4+2 ».

Capacité d'accueil :

Pas de *numerus clausus*, mais les 4 semaines ne seront arrêtées qu'après accord du responsable de la A6 ruminants, afin que, dans l'intérêt de tous, la répartition de l'ensemble des étudiant(e)s (« filière classique, 4+2, « optionnel 4 semaines » et tutorat) dans l'année scolaire soit harmonieuse.

Objectifs pédagogiques :

Préparer l'insertion professionnelle dans l'exercice libéral en pathologie des ruminants :

- en approfondissant les connaissances théoriques et pratiques acquises au cours du deuxième cycle,
- en développant les capacités de raisonnement nécessaires à une démarche diagnostique rigoureuse,
- en étant capable d'insérer des données scientifiques dans l'exercice pratique par le renouvellement permanent de ses connaissances.

Moyens à dispositions en plus des enseignements cliniques et pratiques :

Cours et TD « à la carte » (définition des sujets d'intérêt et exposés participatifs assurés par les formateurs du service- EC, AH, internes et résidents).

Aide aux recherches bibliographiques

Modalité d'évaluation :

Présentation d'un cas clinique

Responsable pédagogique : Renaud Maillard

Contacts :

CLINIQUE DES RUMINANTS

23, Chemin des Capelles – BP 87614 – 31076 TOULOUSE cedex 3

Renaud Maillard (renaud.maillard@envt.fr)

A6 Enseignement optionnel en médecine des populations des Ruminants

Durée de la formation : 4 semaines – 5 ECTS (idéalement répétées : soit 2 modules de 4 semaines)

Rôle :

Participer de manière active aux suivis et aux audits d'élevages de ruminants.

Participer à la préparation des visites, la collecte et l'analyse des données d'élevage.

En élevage, réaliser les observations cliniques, le relevé des paramètres et indicateurs en lien avec la santé des animaux.

Prendre part aux restitutions et bilans de visites d'élevage avec les A6 Médecine de population des ruminants.

Capacité d'accueil :

Deux étudiants par cycle de 4 semaines. Les 4 semaines ne seront arrêtées qu'après accord du responsable de la A6 ruminants, afin que, dans l'intérêt de tous, la répartition de l'ensemble des étudiant(e)s dans l'année scolaire soit harmonieuse.

Objectifs pédagogiques :

Préparer l'insertion professionnelle vers une activité libérale, salariée en entreprise ou coopérative, de conseil en élevage au sein des filières de ruminants par :

- une mise en pratique des connaissances acquises au cours du deuxième cycle,
- un renforcement des compétences en médecine de population
- un développement des capacités de raisonnement clinique pour une démarche diagnostique rigoureuse,
- la mobilisation des données scientifiques dans l'exercice pratique pour le renouvellement permanent de ses connaissances.

Moyens à disposition en plus des enseignements cliniques et pratiques :

TD et travaux tutorés « à la carte » (définition des sujets d'intérêt et exposés participatifs assurés par les formateurs EC, PH, AH, internes et résidents).

Accès aux divers logiciels métier de gestion des données d'élevage

Aide aux recherches bibliographiques

Modalité d'évaluation :

Rédaction d'un compte-rendu de visite

Responsables pédagogiques : Xavier Nouvel, Nicole Hagen-Picard et Fabien Corbière

Contacts :**CLINIQUE DES RUMINANTS**

23, Chemin des Capelles – BP 87614 – 31076 TOULOUSE cedex 3

Xavier Nouvel (xavier.nouvel@envt.fr) ; Fabien Corbière (fabien.corbiere@envt.fr)

A6 Enseignement optionnel en clinique aviaire

Durée de la formation : 4 semaines consécutives – 5 crédits ECTS

Rôle :

Participer aux visites ambulatoires de la clinique aviaire comprenant une phase préparatoire en amont et une phase de restitution orale.

Prendre part aux autopsies de volailles et aux projets de recherche clinique aviaires en cours.

Participer à la réalisation du diagnostic microbiologique (bactériologie, PCR, ...) et le cas échéant, histopathologique.

Capacité d'accueil :

Deux étudiants par cycle de 4 semaines

Toute inscription validée sera définitive.

Objectifs pédagogiques :

Préparer l'insertion professionnelle dans l'exercice libéral mixte :

- en approfondissant les connaissances théoriques et pratiques acquises au cours du deuxième cycle,
- en développant les capacités de raisonnement nécessaires à une démarche diagnostique rigoureuse,
- en étant capable d'insérer des données scientifiques dans l'exercice pratique par le renouvellement permanent de ses connaissances.

Moyens à dispositions :

Accès à la bibliothèque de l'ENVT et du service

Accès aux banques de cas de la clinique aviaire

Accès aux cours théoriques d'approfondissement en pathologie aviaire sous format informatique.

Modalité d'évaluation :

Présentation d'un cas clinique

Responsable pédagogique : Pr Jean-Luc Guérin et Dr Mattias Delpont

Contacts :

CLINIQUE AVIAIRE

23, Chemin des Capelles – BP 87614 – 31076 TOULOUSE cedex 3

Tél : 05.61.19.23.06 / 06.10.14.42.77

Pr Jean-Luc GUERIN (jean-luc.guerin@envt.fr)

A6 Enseignement optionnel en clinique porcine

Durée de la formation : 4 semaines consécutives – 5 crédits ECTS

Rôle :

Participer aux visites ambulatoires de la clinique porcine comprenant une phase préparatoire en amont et une phase de restitution orale.

Prendre part aux autopsies des porcins et aux projets de recherche cliniques porcins en cours le cas échéant.

Participer à la réalisation d'activités en lien avec les mannequins de simulation porcins et outils de réalité virtuelle.

Capacité d'accueil :

Deux étudiants par cycle de 4 semaines

Toute inscription validée sera définitive.

Objectifs pédagogiques :

Préparer l'insertion professionnelle dans l'exercice libéral mixte :

- en approfondissant les connaissances théoriques et pratiques acquises au cours du deuxième cycle,

- en développant les capacités de raisonnement nécessaires à une démarche diagnostique rigoureuse,

- en étant capable d'insérer des données scientifiques dans l'exercice pratique par le renouvellement permanent de ses connaissances.

Moyens à dispositions :

Accès à la bibliothèque de l'ENVT et du service

Accès aux cours théoriques d'approfondissement en porcine sous format informatique

Modalité d'évaluation :

Présentation d'un cas clinique

Responsable pédagogique : Dr. Agnès Waret-Szkuta

Contacts :

CLINIQUE PORCINE

23, Chemin des Capelles – BP 87614 – 31076 TOULOUSE cedex 3

Tél : 05.61.19.23.06 / 06.10.14.42.77

Dr. Agnès Waret-Szkuta (agnes.waretszkuta@envt.fr)

A6 Enseignement optionnel en reproduction, néonatalogie canine et élevage

Durée de la formation : 4 semaines consécutives (éventuellement répétables : soit 2 modules de 4 semaines) – 5 crédits ECTS

Rôle :

Au sein de la maternité dédiée à la Toulouse GOLD Cohort
Participer de manière active aux suivis de gestation des chiennes
Participer de manière active aux suivis de mise-bas et aux soins aux nouveau-nés
Participer à la socialisation, à l'éducation et aux soins des chiots
Participer aux projets de recherche clinique en cours sur la cohorte en réalisant les observations cliniques, le relevé des paramètres et indicateurs en lien avec la santé des animaux.
Prendre part aux réunions d'équipe en charge de la cohorte

Capacité d'accueil :

4 étudiants par cycle de 4 semaines, avec une répartition équilibrée sur les deux semestres.

Objectifs pédagogiques :

- Savoir gérer une chienne en fin de gestation
- Savoir gérer une mise-bas et les premiers soins aux chiots
- Savoir réaliser des examens et les soins des chiots de la naissance jusqu'au sevrage
- Connaître les bases de la recherche clinique

Moyens à disposition en plus des enseignements cliniques et pratiques :

TD et travaux tutorés « à la carte » (définition des sujets d'intérêt et exposés participatifs assurés par les formateurs).

Accès à la bibliothèque de l'ENVT et du service

Modalités du stage :

- Participation aux soins quotidiens sur les animaux de la cohorte
- Participation aux gardes de nuits/week-end (avec jours de repos compensatoires)

Modalités d'évaluation :

Présentation orale du travail issu des travaux tutorés

Responsable pédagogique : Hanna MILA

Contact :

CLINIQUE DES ANIMAUX DE COMPAGNIE
23, Chemin des Capelles – BP 87614 – 31076 TOULOUSE cedex 3
Hanna MILA (hanna.mila@envt.fr)

A6 Enseignement optionnel en Production et Pathologies Ovines et Caprines

Durée de la formation : 4 semaines – 5 crédits ECTS

Principes communs :

- une semaine de formation par école, soit 4 semaines réservées à un nombre restreint d'étudiant-e-s motivé-e-s
- chaque école assure la conception pédagogique, le choix des dates, les inscriptions, le fonctionnement, la validation,... de sa semaine. Les contenus pédagogiques sont donc complémentaires, mais partiellement redondants
- les inscriptions, une fois confirmées, doivent être fermes et définitives
- les lieux d'enseignement sont les campus des écoles et/ou des élevages ou centre pédagogiques délocalisés
- les intervenants sont des enseignants-chercheurs, des vétérinaires praticiens, ...
- les frais de déplacement et de découché sont en général à la charge des étudiants
- la majeure partie de ces semaines (ou équivalent) est accessible à la formation continue.

Particularités de chaque semaine :

- **ENVA** :
 - Intitulé : « **Ovins viande** »
 - Dates et lieux : **novembre** (en général) ; Miermaigne (Eure-et-Loir)
 - Contenu : logement, alimentation, gestion technico-économique, parasitologie, autopsies, échographies, vasectomie, visites d'élevages, ...
- **ENVT** :
 - Intitulé : « **Production et pathologie ovines** » (lait et viande)
 - Dates et lieux : **février (ou mars)** en général ; ENVT (4 jrs) puis élevages (1 jr)
 - Contenu : alimentation, diagnostic nécropsique, pathologie des agneaux, pathologie parasitaire, avortements, qualité du lait, autres dominantes pathologiques, visites d'élevages, ...
- **VETAGROSUP** :
 - Intitulé : « **Filière petits ruminants** » (ovins allaitants, caprins)
 - Dates et lieux : **mars** (en général) ; Drôme, Hautes-Alpes (Gap)
 - Contenu : présentation des filières, visites d'élevages, reproduction, alimentation, logement et pathologie respiratoire, parasitisme, dominantes pathologiques, Lentivirus, ...
 - NB : un module sur la Transformation fermière (caprins surtout) existe aussi (3 jrs à Lyon)
- **ONIRIS** :
 - Intitulé : « **Pathologie caprine** »
 - Dates et lieux : **fin mai-début juin** (en général) ; Nantes
 - Contenu : production caprine, reproduction, alimentation, autopsies, mammites et traite, pathologie parasitaire, pathologie des chevreaux, grands syndromes, visite d'élevage, ...

Responsable pédagogique

Dominique BERGONIER

(ENVT, Département Elevage, produits et santé publique vétérinaire, Pathologie de la reproduction)

Tél : 05 61 19 38 58

Fax : 05 61 19 32 73

E-mail : dominique.bergonier@envt.fr

A6 Enseignement optionnel 'Vétérinaire Désigné'**Durée de la formation : 4 semaines (2 en présentiel et 2 à distance) – 5 crédits ECTS**

Actuellement, la demande de vétérinaires désignés en France est importante et demeure insatisfaite par méconnaissance de ce métier.

Le Vétérinaire Désigné (VD) est un vétérinaire sanitaire compétent (défini dans le Décret 2013-118 et ses arrêtés d'application du 1er février 2013) pour les espèces animales qui sont utilisées au service de la santé humaine ou animale et de la protection de l'environnement. Il est chargé entre autre de conseiller sur le bien-être animal (Article 25 de la directive 2010/63/EU).

Un module de formation initiale en E-learning sur le VD a été développé par le Comité de Formation DESV de Spécialité Vétérinaire Science et Médecine de l'Animal de Laboratoire. Pour compléter l'enseignement à distance, la formation réglementaire UPAL (niveau concepteurs) nécessaire pour travailler sur animal utilisé à des fins scientifiques, est proposée.

Capacité d'accueil :

5 étudiants par année universitaire.

Objectifs pédagogiques :

- Connaitre les missions et responsabilités du Vétérinaire Désigné (Législation/ Ethique - Bien-être animal/ Gestion des animaux - santé animale - Soins/ Anesthésie – Analgésie – Euthanasie / Support à la recherche - Design expérimental/ Formation et communication).
- Etre capable de concevoir et de réaliser des expériences sur les animaux vivants dans le respect de la réglementation et de l'éthique (Règle des 3Rs).

Moyens à disposition :

- Module Vétérinaire Désigné en e-learning
 - Formation réglementaire Utilisation et Protection de l'Animal de Laboratoire (UPAL), niveau Conception de procédures expérimentales sur rongeurs. Agréée aux niveaux national (Ministère de l'Agriculture) et européen (FELASA, Federation of European Laboratory Animal Science Associations)
- 2 sessions par an : mars et septembre

Modalités d'évaluation :

Module VD : Evaluation orale en fin de module

Formation UPAL : Evaluation au cours des travaux pratiques et évaluation écrite en fin d'enseignement.

► ► Un stage de formation de 4 semaines dans une structure professionnelle avec vétérinaire désigné peut être proposé aux étudiants qui choisiraient cet optionnel. Ce stage « en immersion » compterait aussi comme second enseignement optionnel (5 crédits ECTS).

Responsable pédagogique et Contact : Nathalie Bourges Abella, Professeure en Histologie, Membre COF Science et Médecine de l'Animal de Laboratoire ; nathalie.bourges@envt.fr